28me Année N° 7 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Lundi 7 Janvier 1884

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. CHARAS, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal Roubaisien* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 18.
A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue du Pont-Neuf, aux bureaux du *Nouvelliste du Nord* et du *Pas-de-Calais*, place du Canon-Saint-Etienne.
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas place de la Bourse, 8, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 6 JANVIER 1884.

LES MORTS PASSENT VITE

A-t-on assez « blagué » les « vieux de la vieille ? » Théophile Gautier, lui-même, ne nous disait-il pas:

La chose vaut qu'on la regarde :
Trois fantômes de vieux grognards
En uniforme de l'ex-garde
Avec deux ombres de hussards !

Et il nous les montrait l'un maigri, l'autre grossi, s'en allant par les boulevards jusqu'au pied de la colonne Vendôme !

A ces vieux de la vieille depuis longtemps disparus, le *Petit Parisien* vient de trouver des successeurs. Il a baptisé, en effet, du surnom de « *grognards de Ville-d'Avray* » les fidèles opportunistes qui sont allés en pèlerinage à la maison où Gambetta est mort il y a un an. L'épithète est plaisante.

Ceux qui se sont groupés, en effet, au tour de M. P. Bert dans le petit parc des Jardies ne constituaient-ils pas le bataillon sacré qui avait accompagné dans cette espèce de retraite de l'île d'Elbe le vaincu du 26 Janvier ?... Ile d'Elbe, disons-nous, c'est île de St Hélène qu'il faudrait écrire. A Longwood on avait laissé en l'état le mobilier des salons, du cabinet de travail et de la chambre occupée par Napoléon ; or, on nous apprend que la maison de Ville-d'Avray va devenir aussi un but de pèlerinage, que la famille Gambetta l'a cédée aux amis du « *grand homme,* » qu'on va reconstituer la physionomie de la chambre mortuaire, et que le public sera admis à la visiter.

Nous ne voyons pas grand mal à l'édification de ce sanctuaire laïque : chacun honore ses morts comme il lui plaît, mais nous avouons que ce n'est pas sans surprise que nous voyons des hommes qui se targuent de ne point partager les « préjugés » spiritualistes, emprunter à la religion catholique ce culte extérieur qu'ils lui ont si souvent reproché. Si les conservateurs ne pratiquaient pas envers leurs adversaires ces convenances élémentaires dont on s'est si souvent départi à leur égard, ils auraient beau jeu à faire ressortir les inconséquences des membres de gauche et à établir des rapprochements peu agréables. C'était bien la peine, en vérité, pourraient-ils dire, d'avoir escamoté, au lendemain du 4 Septembre, le Musée des Souverains, pour en installer un du même genre ! C'était bien la peine de sourire des « défroques » royales pour recueillir les défroques de Gambetta, comme si le sceptre de Charlemagne et le manteau de Napoléon ne valaient pas, au point de vue historique, la table de nuit et le fauteuil à la voltaire de Ville-d'Avray !...

Et puis, d'ailleurs, c'est un mauvais service que des amis trop zélés ont rendu à la mémoire du dictateur. Lorsque M. Thiers s'éteignit à Saint-Germain, combien furent bruyantes les manifestations de deuil ; lorsqu'on inaugura sa statue, l'enthousiasme était plus que refroidi. Aujourd'hui, qui pense à lui, qui s'en souvient ? On était à peine cent cette année à Ville-d'Avray, combien sera-t-on l'année prochaine ? Les morts ne comptent pas en politique ; l'oubli les marque vite, si vite que, sur les trente-six mille communes de France, auxquelles on a demandé de souscrire pour le monument de Gambetta, trois mille à peine, malgré les incitations officielles, se sont exécutées, et que ces trois mille n'ont pas versé en moyenne plus de dix francs ?

Nous comprenons que les fidèles de l'ancien président du conseil conservent un profond attachement à sa mémoire. On assure que, dans l'intimité, Gambetta montrait un cœur chaud, et que ses affections étaient sûres. Rien donc de plus naturel que les ardentes sympathies qu'il s'était créées dans son entourage, rien de plus légitime que la manifestation de regrets des siens, Il les avait d'ailleurs fait naître à la vie politique pour la plupart, et ils ne sont que parce qu'il a été. Mais de là à vouloir ériger en adoration perpétuelle le culte de sa mémoire, il y a loin ; et il faut autre chose que l'éclat de la parole et le souvenir des luttes parlementaires pour attirer les fidèles dans les chapelles expiatoires ou commémoratives. Que si les pèlerins de Ville-d'Avray répondent, avec le poète, qu'

Ils sentent le cœur de la France
Battre

sous leurs habits, nous respecterons leurs illusions, laissant à l'avenir le soin de leur prouver jusqu'à quel point ils ont exagéré les vrais sentiments du pays !

L'APOLOGIE DE LA COMMUNE

Une quinzaine d'ouvriers parisiens, délégués des chambres syndicales, ont reçu, par décision du conseil municipal de Paris, une subvention prise sur la caisse de la ville, pour aller étudier à l'exposition de Boston les progrès de l'industrie en Amérique.

Dès leur arrivée à New-York, ils sont, dit la *Tribune*, tombés dans les plus mauvaises mains, et ils se sont laissé diriger par les hommes de la *Central Labor Union*, qui, selon cette même feuille, ne sont que des propres à-rien (*good for nothing fellows*), des communards de la pire espèce. A leur tête se trouvent, entre autres, l'assassin Mégy et le socialiste allemand Most, qui a été naguère expulsé d'Angleterre.

Aussi les ouvriers parisiens n'hésitent-ils pas à figurer dans des meetings organisés en leur honneur par les révolutionnaires les plus avancés et où l'on proclame hautement les principes destructeurs de tout ordre social. Le 16 décembre, le ban et l'arrière-ban des communards internationalistes étaient réunis dans la salle d'Irving-Hall à New-York pour fêter les délégués parisiens. Des drapeaux rouges, portant en lettres blanches les mots : « *Commune de Paris 1871,* » décoraient les loges ; sur les murs s'étalaient en gros caractères des inscriptions telles que : *Ni Dieu ni maître*, et autres devises anarchiques.

Après un discours de Mégy, qui a déclaré que le temps des revendications par la parole était passé et qu'il fallait agir avec la dernière énergie en vue de la révolution sociale universelle, M. Drury, le président de l'assemblée, a exposé que les délégués parisiens ne sont pas les représentants des vils bourgeois qui siégent au Palais-Bourbon, et qu'ils sont venus en Amérique pour préparer le rétablissement de l'Internationale.

M. Camélinat, l'un des ouvriers parisiens, dit le *Courrier des Etats-Unis*, s'est alors avancé sur l'estrade et a dit que M. Drury avait exactement défini le but de la délégation, et exprimé ses idées. « Les délégués, qui ne relèvent, en effet, ni du gouvernement, ni du conseil municipal, comme on l'a dit par erreur, mais seulement des chambres syndicales de Paris, ont été chargés par leurs collègues de venir aux Etats-Unis pour y visiter l'Exposition de Boston au point de vue professionnel. Mais ce n'est là, en somme, que le point secondaire de leur mission. Le point principal, c'est d'étudier attentivement la situation de l'ouvrier américain, en vue d'une union universelle des travailleurs. Pour leur part, les travailleurs de Paris essayeront par tous les moyens en leur pouvoir d'obtenir l'abrogation de la loi sur les associations et des autres lois qui les oppriment; mais, s'ils ne peuvent y réussir, ils sont bien décidés à passer outre, à méconnaître ces lois iniques et à faire, coûte que coûte, leur devoir pour rétablir l'Internationale. Le but de la délégation, en venant aux Etats-Unis, est de s'entendre et de s'organiser avec les ouvriers américains : de l'Exposition de Londres en 1862 est sortie l'Internationale; la délégation a profité de l'Exposition de Boston, en 1883, pour venir demander aux ouvriers américains de travailler en commun à la révolution sociale.

» Après M. Camélinat, M. Saint-Martin, un autre délégué, a pris la parole et a confirmé ce que venait de dire M. Camélinat sur le but principal de la délégation. M. Saint-Martin a remarqué qu'aux Etats-Unis, comme en France et en Europe, il n'y avait que des exploiteurs et des exploités. « Il est grand temps que cet état de choses change, et que l'ouvrier prenne enfin sa revanche sur cette prétendue classe dirigeante, qui a ordonné les massacres de 1871 et dont les chefs sont déjà ou seront bientôt cloués au pilori de l'histoire. »

Finalement l'assemblée a voté par acclamation et aux cris de ; *Vive la Commune !* une série de résolutions toutes plus radicalement subversives les unes que les autres, comme on en peut juger par l'échantillon suivant ;

« L'assemblée tend par-dessus les mers la main aux infortunés qui encombrent les prisons de France sous le gouvernement de la prétendue République, et, avant de se séparer, s'écrie : Vive l'Internationale ! Vive la Révolution sociale ! »

M. Ballin, un autre délégué parisien déclare approuver pleinement ces résolutions, parce qu'elles représentent exactement les idées de la délégation. Braves bourgeois de Paris, petits et grands, voilà donc à quoi votre conseil municipal emploie vos deniers : à soudoyer des gens qui ouvertement travaillent à la revanche de la Commune de 1871 !

SAGESSE !

Est-il vrai qu'autour du berceau de la jeune année il y ait un rideau d'épées ? Est-il vrai qu'en Espagne, en Italie, en Allemagne, nous ne trouvions que des ennemis ? Est-il vrai que l'Angleterre soit absolument décidée à provoquer une protestation des puissances européennes et à s'interposer par la diplomatie, et au besoin par la force, si nous affichions publiquement des vues de conquête sur la Chine ? Est-il vrai que le prétexte adopté serait le danger que courraient les Européens et les négociants des diverses nations, au milieu de l'effervescence que ne manquerait pas de provoquer le parti de la guerre? Telles sont les diverses hypothèses dont se préoccupent les journaux.

Si l'on en juge par un article publié ces jours-ci par un organe autorisé du Chancelier, il est évident que nous n'inspirons à nos voisins qu'une médiocre sympathie. Il ne faut pas, sans doute, attacher trop d'importance à des articles de journaux, ni à des rumeurs trop vagues, mais il ne faut pas non plus mépriser les avertissements du dehors.

On nous a souvent reproché de vivre trop chez nous, de nous cantonner dans les frivoles préoccupations que font naître les incidents journaliers de la vie parisienne et de la vie parlementaire, et de négliger avec une superbe insouciance ceux qui marquent la vie des nations voisines. Il s'opère cependant chez elles des transformations qui sont loin de nous être favorables, et qui sont symptômatiques. Il serait puéril de le nier, il serait non moins puéril d'en méconnaître les origines.

Tant que la France s'est « recueillie, » tant que les instincts révolutionnaires ont été comprimés ou réprimés, nous n'avons excité que la bienveillance ou l'indifférence. Le jour où les doctrines anarchiques ont pu s'affirmer, le jour où nous avons enfourché à nouveau ce dada de la révolution, qui nous a jetés déjà dans pas mal de fondrières, le jour où les réfugiés politiques, les artisans de l'agitation cosmopolite ont rencontré chez nous une hospitalité dangereuse pour la sécurité des pays voisins on nous a tenus en suspicion, et les vieilles méfiances se sont réveillées.

Ce n'est là qu'un des mobiles de la sourde hostilité qu'on nous montre au dehors, mais ce n'est pas le moindre. Et cette hostilité s'étend comme une tache d'huile depuis Berlin jusqu'aux extrémités de l'Europe. La Belgique, elle-même, est envahie par la peur, et cette peur vient de se traduire d'une façon significative, dans une pièce : *Kleine patriot*, que l'on joue en ce moment à Bruxelles, dans laquelle on nous traite avec cette aménité et cette courtoisie dont Richard Wagner avait fourni l'exemple au lendemain de la guerre de 1870. Il faut donc nous observer, il faut être sages, il faut surtout que ceux qui ont assumé les responsabilités et les charges du gouvernement recommandent à leurs amis de la Chambre, du Sénat, de la presse, d'apporter une extrême modération dans leurs actes et dans leur langage.

Il est évident que l'on nous guette, que l'on épie les occasions et que l'on nous accusera d'avoir ravagé le pré d'autrui lorsque nous n'en aurons même pas tondu la largeur de la langue. Or, allons-nous recommencer nos bravades d'antan ? Ferons-nous encore montre d'irréflexion et irons-nous donner tête baissée dans le traquenard ? Si nous y tombions, ne serions-nous pas aussi coupables que ceux qui s'en vont piétiner dans des plates-bandes, alors qu'on peut lire sur les poteaux indicateurs ; « *Ici il y a des pièges à loups* ? »

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN 1883

L'année 1883 se termine dans de bien mauvaises conditions pour les porteurs de titres d'assurances. Le Marché de ces valeurs déjà si éprouvé pendant les deux années précédentes, vient de traverser une nouvelle crise, qui a commencé avec les débuts de 1883, et dont aucun symptôme ne nous permet de prévoir la fin. La dépréciation des titres d'assurances, qui date de 1880 et s'est, comme nous l'avons constaté, aggravée en 1881 et 1882, a pris pendant l'année qui vient de s'écouler, des proportions inattendues et, empressons-nous d'ajouter, injustifiées pour la grande majorité des Compagnies ; c'est tout au moins ce que nous allons nous efforcer de faire ressortir, en examinant chaque catégorie de valeurs.

Incendie.— De l'examen des comptes-rendus pour l'exercice 1882 aux assemblées d'actionnaires des 36 Compagnies d'assurances contre l'incendie, il ressort que :

1° Les opérations de 11 Compagnies ont donné des bénéfices sans rien absorber des intérêts des fonds de garantie ; ce sont : la Générale, le Phénix, la Nationale, l'Union, le Soleil, la France, l'Urbaine, la Providence, l'Aigle, la Paternelle et l'Abeille.

2° Les opérations pour le Nord, la Confiance, l'Assurance Coloniale ne se sont soldées en bénéfices qu'en absorbant une partie des intérêts des fonds de garantie.

3° Enfin, les opérations de 12 Compagnies se sont soldées en perte après absorption des intérêts de fonds placés. Ce sont : la Centrale, le Monde, la Renaissance, la Foncière, la Métropole, la Continentale, la Progrès National, la République, la Réparation, la Préservatrice, la Clémentine et la Grande Compagnie.

Voici maintenant quels ont été les dividendes distribués pour 1882. La Générale a donné 1,150 fr. par action au lieu de 1,000 pour 1881, le Phénix 214 au lieu de 187, la Nationale 873 au lieu de 582, l'Union 333 au lieu de 242, le Soleil 100 au lieu de 80, la France 200 au lieu de 100, l'Urbaine 75 au lieu de 60, la Providence 350 au lieu de 225, l'Aigle 110 au lieu de 100 ; enfin l'Abeille qui n'avait rien distribué pour 1881 a donné 12 fr. 50 en 1882. Si l'on ajoute que le Nord a distribué 50 fr. pour 1882, la Paternelle 110 fr., l'Assurance Coloniale 6 fr. 25, ces dividendes étant de même importance que ceux de l'exercice précédent, on aura la liste complète de toutes les Compagnies qui ont distribué des dividendes pour l'exercice qui nous occupe.

Vie. — Voilà quels ont été les résultats de la production pour les Compagnies vie en 1881. Il est aisé de remarquer qu'ils ne justifient en aucune façon les allégations pessimistes au sujet de la diminution de production.

Les dividendes ont été les suivants Phénix 650 fr. en 1882 au lieu de 600 fr.; en 1881, l'Urbaine 50 fr. comme pour 1881, l'Abeille 12,50 comme pour 1881, la Foncière 7,27 (premier dividende donné).

La Caisse Générale des Familles a donné en 1882 un dividende de 25 fr. au lieu de 30 en 1881. Le Soleil a également réduit son dividende de 25 à 20 fr. En revanche, les plus anciennes Compagnies, dont l'inventaire n'est fait que tous les deux ans, ont donné à leurs actionnaires à titre d'à compte sur le dividende de l'exercice biennal 1882-1883 des sommes plus élevées que précédemment. Les à comptes ont été à la Générale de 800 fr. par action, au lieu de 500 fr, ; à la Nationale de 242 fr, au lieu de 194. Cependant l'à compte distribué à l'Union n'a été que de 50 fr. comme le précédent.

Les autres Compagnies n'ont distribué aucun dividende. Mais il convient d'ajouter que toutes ces sociétés sont jeunes et que, sauf le Monde et la Caisse Paternelle, leur création remonte pour l'Aigle à 1873, le Patrimoine, et la Confiance à 1877 ; les autres datent de 1880.

Accidents. — Pour l'exercice 1882; trois Compagnies seulement ont distribué des dividendes, la Confiance 10 fr., le Soleil 12 fr. et la Compagnie Générale 625. L'assemblée des actionnaires de l'Urbaine a décidé de reporter à nouveau le bénéfice de 113,000 fr. laissé par l'exercice 1882. C'est une mesure de sage prévoyance, à raison des circonstances générales, mais que l'importance et solide situation de la Société, tant au point de vue industriel qu'au point de vue financier, ne rendait pas nécessaire.

Voici quels ont été les résultats laissés par le même exercice aux autres compagnies. La Caisse Générale des Familles a eu une perte de 69,000 fr,, le Secours une perte de 44,000 fr. En revanche, la Caisse Paternelle a eu un bénéfice de 24,000 fr.. le Patrimoine un bénéfice de 4,000 fr.. la France Industrielle un bénéfice de 20,000 fr. la Providence, un bénéfice de 4 000 fr. et enfin l'Abeille un bénéfice de 7,000 fr. Les actionnaires de ces cinq dernières Compagnies ont décidé le report à nouveau des soldes bénéficiaires que nous venons d'indiquer.

Pendant l'année 1883, la faillite de deux Compagnies, l'Accident et la Protection, a été prononcée. L'Industrie Nationale s'est mise en liquidation.

Grêle.— Nous n'avons aucun fait spécial à relever, en ce qui concerne cette branche, en 1883 : pas de création, pas de disparition de Compagnies.

Assurances maritimes. — L'exercice 1882, pour l'ensemble des Compagnies d'assurances maritimes, s'est soldé par un mince bénéfice de 387,000, et l'année 1883 semble devoir être plus fâcheuse encore. Sans doute, 17 Compagnies sur 20 ont été en bénéfice, mais 7 d'entre elles n'ont fait qu'atténuer leurs pertes antérieures et n'ont donné aucun dividende. Dix compagnies en bénéfice ont donc fait une distribution de dividende ; en y ajoutant la Générale, qui a prélevé sur ses réserves un dividende de 45 fr., on atteint le nombre 11.

Dix-sept Compagnies ont donné un bénéfice total de 1,696,934 22. Par contre trois Compagnies, la Générale, le Zodiaque et l'Armement, ont éprouvé une perte de 1,303,775 27, qui se répartit ainsi entre les trois Compagnies ; Générale, 239,969 64, Zodiaque 488,076 64, Armement 580,728 99. Si on déduit les pertes de ces trois Compagnies du chiffre de bénéfices obtenu par les dix-sept Compagnies précitées, on arrive à un résultat définitif de 387,000 fr. qui représente le bénéfice presque insignifiant recueilli par l'industrie des assurances maritimes en 1882.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers
A PAR FIL SPÉCIAL.

INTÉRIEUR

LA RÉVISION

Paris, 5 janvier.

Si l'on ne sait pas encore exactement dans quelle mesure le gouvernement se propose de modifier la loi constitutionnelle, M. Jules Ferry ne s'était pas encore prononcé à cet égard, on est un peu

---

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1884 — 45 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER

XX

Elle tressaillit, prit sa mit à trembler de tous ses membres et retomba sur sa chaise. Je me jetai à ses genoux, je pris ses mains qu'elle m'abandonnait ; je lui demandai pardon. Je pleurais, je sanglotais. Elle me regardait d'un œil morne, vague, presque hébété.

— Ah ! oui, dit-elle, comme se rappelant, c'est toi ..

— Oui... c'est moi... qui vous ai tant fait souffrir...

Oh ! je suis un misérable !... Je n'ai pas songé à vous ! Mon père... on m'a dit... Il est là-bas, n'est-ce pas ? dans la chambre de Louise... Mais il va mieux !...

— Non, fit-elle d'une voix calme, il va mourir...

— Il va mourir !...

Je me redressai vivement, et laissai éclater mon désespoir.

— C'est moi que l'ai tué, m'écriai-je ; c'est mon crime. Oh ! je suis un infâme !

Puis, je revins à ma mère, qui gardait la même calme, la même immobilité effrayante.

— Non, ce n'est pas vrai, c'est impossible ! tu t'alarmes à tort. Il doit y avoir encore de l'espoir... Oh ! je t'en supplie, ne t'affige pas avant l'heure ; dis-moi que tout n'est pas perdu... Elle secoua la tête, et elle répéta simplement :

— Il va mourir !

Et elle disait cela sans émotion, sans une larme, comme s'il se fût agi d'une chose indifférente. Oh ! quel vent de malédiction avait donc passé là pour qu'il n'y eût plus une larme dans ces yeux, plus un battement dans ce cœur ! Et moi qui m'attendais à des reproches, à des cris, à des déchirements... C'était bien pis !

Je me relevai, égaré, brisé de douleur.

Ma sœur entra venant de l'autre chambre. Elle hésita un instant à me reconnaître, puis elle poussa un léger cri, me sauta au cou ; et nous nous tinmes longtemps embrassés, pleurant tous deux.

Ma mère, sans rien dire, s'était levée ; elle avait pris un des linges et une bouilloire qui était auprès du feu, et se dirigeait vers l'autre chambre.

— Laisse, mère, dit Louise en la retenant ; c'est moi qui vais appliquer le sinapisme.

— Non, dit ma mère, c'est moi.

Je restai seul avec Louise.

— Ma bonne sœur, lui dis-je, que s'est-il passé ici ? Ma mère ne me reconnaît plus !... Toi, du moins, tu m'as embrassé !...

Ce qui s'était passé, je ne le soupçonnais que trop. Ma sœur me le dit avec des ménagements qui ne pouvaient, hélas ! me faire illusion, mais dont je lui sus gré :

« La nouvelle avait circulé deux jours dans le pays, sans que personne de ma famille en eût rien. Enfin, Antoine l'avait apprise. Mon père, à qui il en avait parlé, avait tressailli et était devenu tout pâle; puis il avait haussé les épaules, en disant : « — Allons donc ! est-ce que c'est possible !... » Cependant, il n'y avait plus moyen de douter : des gendarmes rôdaient dans le pays en ayant l'air d'observer la maison; le bruit s'accroissait; les journaux parlaient de mon crime et de ma fuite ! Alors ma mère et ma sœur avaient crié, pleuré. Mon père, lui, n'avait pas dit un mot, n'avait pas versé une larme; il était sombre, concentré, humble et farouche. Il allait, la tête basse. Il n'osait plus sortir dans le pays. Il avait des gestes, des propos qui sentaient l'égarement. Il ne mangeait plus, ou si peu ! et encore cela l'étouffait. Impossible de le distraire, de le relever; il n'écoutait que sa pensée et sa douleur... Il avait été ainsi pendant deux mois, s'affaissant de jour en jour. Enfin était venu le procès de Lentague et de Léonce, où j'avais été si terriblement maltraité ; il avait parcouru le journal qui donnait le compte rendu de ce procès; puis il l'avait plié tranquillement, en disant : — C'est bien. » Et un instant après, en passant la main sur son front, il avait ajouté : — « C'est étonnant, je ne me sens pas bien; j'ai un bourdonnement dans la tête, je crois que j'ai la fièvre. » Il s'était couché. Une fièvre lente et sourde le minait, en effet. Le médecin avait prescrit quelques remèdes, mais tout en confessant l'impuissance de son art, et en disant à ma mère et à ma sœur qu'elles pouvaient plus que lui pour le sauver. Elles s'étaient mises à le consoler, à le supplier de vivre, caressantes, pressantes, importunes; à ce point qu'il s'était écrié : — « Je ne puis donc pas mourir en repos ! » Telle avait été la seule parole de reproche qu'il eût prononcée. Alors elles ne le tourmentèrent plus. Il prenait docilement les remèdes; mais il s'était rapidement affaibli, et, depuis deux jours, on s'attendait à le voir expirer d'un moment à l'autre. . »

— Je veux le voir ! m'écriai-je en m'élançant vers la porte.

Ma sœur m'arrêta.

— Non ! dit-elle; je t'en prie, cela pourrait lui faire mal; l'achever !

— Laisse-moi. Je confesserai mon crime : il verra mon repentir, mes larmes, je lui demanderai pardon...

Et malgré elle, j'entrai.

Je m'arrêtai un instant près de la porte, interdit, oppressé,.. Je le vois encore, dans le grand lit, à gauche, ce visage de mon père, amaigri, aux rides accusées, d'une pâleur de cire; l'œil atone et fixe, et perdu déjà dans les vagues profondeurs de la mort... Antoine était penché au chevet, ma mère affaissée près du lit et pressant la main du mourant.

Je fis quelques pas, timide, chancelant, et m'approchai. Ma mère se releva, et, sans me regarder, sortit : Antoine sortit avec elle.

J'étais seul, en face de mon père agonisant, en face de cette mort dont j'étais l'unique cause ! Ma poitrine était pleine de sanglots étouffés. Je m'agenouillai au pied du lit, humblement, j'approchai de mes lèvres, j'osais opresser dans mes mains flétries cette forte et loyale main où se sentaient encore les nobles cals du travail.

— Mon père, murmurais-je, mon bon père, écoute-moi... Pardon !

Il ne sentait ni n'entendait... Je me relevai et me penchai sur lui ; je passai un de mes bras autour de son cou, j'approchai mon visage du sien ; je l'appelai, je le supplai de me reconnaître.

Cette voix, cette secousse, le tirèrent de son assoupissement. Il tourna la tête lentement, me regarda, et il y eut un léger tressaillement sur ce visage déjà glacé par la mort ; ses yeux se dilatèrent, fixés sur moi, je baissai les miens.

Je m'accusai en sanglotant, j'épanchai ma honte, mon désespoir, tout mon cœur ! C'était moi qui le tuais; je le suppliai de vivre! Il secoua la tête.

— Dieu merci ! murmura-t-il et sa voix passait comme un souffle, c'est fini !

Et comme je déplorais mon crime, en disant : « que ne me suis-je tué plutôt que de le commettre ! »

— Oui, dit-il, maintenant il est trop tard.

— Mais je saurai réparer ma faute, je me réhabiliterai, j'effacerai cette tâche imprimée à votre nom.

Il eut un sourire navré !

— Notre nom ! il va s'éteindre avec moi. Porte-le, si tu veux, mais ne l'inflige pas à ton enfant !

Je venais de rouvrir ses plaies. Il n'était ni noble, ni éclatant, ce nom, mais il couvrait deux cents ans de probité, et mon père mourait pour lui.

Que dis-je encore ?.. Je ne m'en souviens plus. J'étais en larmes, hors de moi. Je le suppliai, je m'accusai, j'implorai un mot de pardon.

— Je te plains ! murmura-t-il.

Ce furent ces dernières paroles. Une sourde agitation le prit. Ses yeux agrandis devenaient clairs et se voilaient par intermittence ; son souffle s'accélérait. Etait-ce la dernière phase de cette agonie, le suprême effort de l'âme pour se détacher ?... Je poussai un cri d'effroi, j'appelai.

Antoine accourut, puis ma mère, puis ma sœur. Antoine, en passant, m'écarta du lit, et je reculai dans un coin de la chambre, effaré, prêt à défaillir. Je les vois tous trois pressés autour du lit, ma mère et ma sœur tenant chacune une main, Antoine soutenant la tête.

L'agonie arrivait à sa fin. Les yeux se vitraient, le nez s'amincissait, les lèvres décolorées semblaient couvertes d'une poudre blanchâtre, le souffle était plus pénible, tiré de plus loin. Enfin un soupir plus prolongé et plus fort s'exhala, Ce fut le dernier !

Antoine lui ferma les yeux. Ma mère et ma sœur, la tête cachée, sanglotaient sourdement.

Alors, ma douleur, que je m'étais efforcé jusque-là de contenir, éclata, Je me jetai sur ce lit, je couvris de baisers et de larmes ce visage inanimé ; je criais, j'étais hors de moi.

(A suivre)